



ACCOMPAGNÉ TRACEUR FORMATION.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Au terme de la formation, les participants :

- Connaissent les bases méthodologiques et l'indication de l'évaluation par l'accompagné traceur ;
- Se sont approprié les grilles de recueil des données de l'accompagné traceur et des professionnels ;
- Ont conduit une évaluation par l'accompagné traceur dans le cadre de la partie pratique du programme ;
- Peuvent contribuer à l'évaluation interne par le recours à l'accompagné traceur ;
- Peuvent contribuer à la mise en oeuvre du plan d'évaluation institutionnel ;

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

La progression pédagogique est organisée en trois séquences pédagogiques :

1 - BASES MÉTHODOLOGIQUES

Rappel des bases de la démarche qualité, des principes de la certification et de l'évaluation au sein de celle-ci.

Rappel du positionnement de l'accompagné traceur déployé par les évaluateurs externes pendant l'évaluation externe.

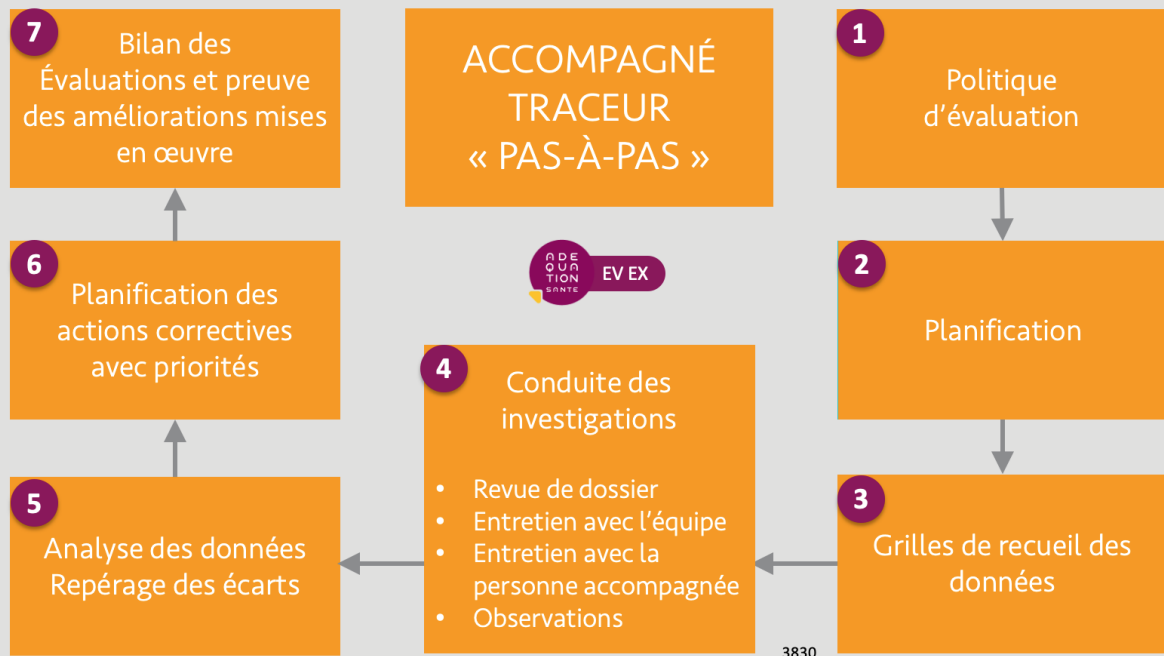
L'accompagné traceur mis en oeuvre dans le cadre de l'évaluation interne.

Les auditeurs internes recueillent les données dans les grilles *ad hoc* puis vérifient ces données lors de l'entretien avec l'équipe.

Les auditeurs internes après la présentation de la personne accompagnée par son médecin référent, recueillent son expérience et celle de ses proches.

Les observations correspondantes sont enregistrées simultanément sur les grilles d'observations.

2 – PERSONNE ACCOMPAGNÉE TRACEUR « PAS-À-PAS »



1 – Politique d'évaluation

L'établissement actualise et met en oeuvre sa politique d'évaluation ;

2 – Planification

Constitution du binôme/trinôme pour l'évaluation ;

Choix de la personne accompagnée en fonction des recommandations de la HAS et des critères de choix ;

Accès aux grilles de recueil des données correspondant à la personne accompagnée et à son parcours ;

3 – Prise de connaissance des grilles de recueil des données

Recueil et analyse des grilles spécifiques à l'établissement ;

4 – Conduite des investigations et recueil des données

Revue du dossier de la personne accompagnée ;

Entretien avec l'équipe ;

Recueil de l'expérience de la personne accompagnée ;

Consultations documentaires et recueil des éléments de preuve lors de l'entretien avec les professionnels ;

Recueil des observations ;

Enregistrement des données dans la grille *ad hoc* ;

5 – Analyse des données et repérage des écarts résiduels

Repérages des écarts et des non conformités aux exigences ;

Cotation en conséquence par élément d'évaluation ;

Formalisation de commentaires points forts & points à améliorer ;

6 – Planification des actions correctives

Actualisation du plan d’actions correctives avec leur priorité ;

Mise en oeuvre et suivi de la mise en oeuvre ;

Réévaluation à 12-24 mois ;

7 – Bilan annuel des évaluations et des améliorations observées.

3 – MISE EN SITUATION

Après la formation des participants, la mise en situation leur permet de réaliser une ou plusieurs investigations avec la méthode de l’accompagné traceur, avec l’assistance du formateur puis de façon autonome ;

Un débriefing méthodologique est assuré en fin de session avec les participants pour la consolidation des acquis de la formation ;

Les résultats de ces investigations (écarts résiduels) peuvent alors être versés au plan d’actions institutionnel sous la forme de propositions d’actions correctives ;

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports cognitifs pour la séquence 1 Méthodologie en complément des acquis préalables à la formation ;

Approche processus et présentation étape par étape du processus d’évaluation par de l’accompagné traceur ;

Mise en situation pour la 3ème séquence pédagogique, réalisation de l’investigation complète incluant l’analyse documentaire, l’entretien avec l’équipe et l’entretien avec la personne accompagnée ;

Enregistrement des données dans la grille de recueil ;

SUPPORTS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cartographie des connaissances ;

Présentation animée (PowerPoint) ;
Support de prise de notes structurées associé à la présentation pédagogique ;
Documentation technique de référence ;
Grilles de l'accompagné traceur et des observations propres à l'établissement téléchargées depuis Synaé ;
Exemples et supports électroniques réutilisables ;
Remise de la documentation produite en séance ;

PUBLIC

Équipes de professionnels ;
Auditeurs, médecins, paramédicaux et cadres ;
Équipes qualité pour le soutien méthodologique ultérieur ;

DURÉE

La durée de la formation sera adaptée sur demande à une à deux journées selon le nombre des accompagnés traceur qui sera défini par la Gouvernance et selon qu'elle sera isolée ou associée à une ou d'autres programmes (traceurs ciblés et audit système) ;

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Écoute et prise en compte des acquis des participants préalables à la formation ;
Écoute et prise en compte des attentes des participants au début de la formation ;

Écoute active des participants tout au long du programme et adaptation aux demandes exprimées ;

Évaluation « à chaud » des acquis, de la satisfaction des participants et du commanditaire au terme de la formation :

Évaluation à 6 mois / 1 an, des acquis de la formation et de la mise en œuvre effectives de ces méthodes et outils proposés ;

PRÉREQUIS

Être un acteur historique de la démarche qualité et avoir contribué à la dernière évaluation interne ou externe, est de nature à cautionner le caractère continu de l'amélioration de la qualité et de la sécurité de l'accompagnement.

BUDGET PÉDAGOGIQUE

Le budget pédagogique sera établi sur demande en fonction de la durée et de la densité du programme requis par l'établissement.

Siège social / Région sud
54 rue Saint Ferréol
13 001 Marseille

04 91 75 75 75



Région Nord
20/22 avenue du Général Sarrail
78 400 Chatou

contact@adequationsante.com